

Réf: Dossier N° 046648

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LES CLASSIQUES AFRICAINS »

Siège social Abidjan, Cocody, COCODY SAINT JEAN, Lot 78, Ilot 922

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 01/10/2021 reçus par Me AISSATA FANNY KONE , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le mercredi 20 octobre 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LES CLASSIQUES AFRICAINS »

Objet : L'édition ; La diffusion ;La distribution de tous supports pédagogiques sous forme de papier et sous forme numérique. Et généralement, toutes opérations mobilières, immobilières ou financières pouvant se rattacher directement à son l'objet social, dès lors que ces actes et opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, COCODY SAINT JEAN, Lot 78, Ilot 922

Dirigeant(s) : M BOARE DRAMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-06348 du 20/10/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°30964/GTCA/RC/2021 du 20/10/2021

Pour Avis

Le CEPICI

